

Consignes pour le rapport de stage pour les étudiants du parcours RECH de la spécialité “Réseaux”

Dates

Le rapport est à rendre en version papier (en 2 exemplaires) au plus tard une semaine avant le début des soutenances. A la même date, une version électronique (en PDF uniquement) du rapport doit être envoyée par mail à Sebastien.Tixeuil@lip6.fr

Fond

Le rapport de stage doit être **auto-contenu**, c’est à dire que le lecteur doit pouvoir en apprécier le contenu sans avoir besoin de lire un autre document. Le niveau supposé du lecteur est celui d’un étudiant de la spécialité “Réseaux” parcours RECH.

Le rapport doit comprendre un bref **état de l’art** sur le sujet traité, et situer le travail mené dans un contexte de recherche international. La **contribution de recherche** doit être clairement mise en avant, et l’impact du travail mis en perspective. Un **bilan personnel** indiquant la vision par l’étudiant de son travail de recherche doit également être présenté.

Il est également possible d’inclure au rapport une description de l’équipe de recherche, du projet global dans lequel s’insère le travail, mais ces informations ne doivent pas constituer l’essentiel du rapport. Les divergences éventuelles entre le sujet effectivement traité et le sujet de départ doivent être justifiées.

Forme

Le rapport proprement dit peut prendre deux formes particulières :

1. **Format “rapport”**, qui comprend
 - a. un résumé en anglais (1 page) ;
 - b. un rapport présentant l’ensemble des éléments mentionnés ci-dessus (50 pages *maximum*), rédigé de préférence en *français* (mais également acceptable en anglais si l’environnement ou l’origine de l’étudiant le justifie).
2. **Format “article”**, qui comprend
 - a. un article de recherche de type papier long de conférence (12 pages *maximum* au format double colonnes de l’ACM), rédigé en *anglais* (exceptionnellement en français après accord du responsable du parcours).
 - b. un bilan personnel (2-3 pages), rédigé en français ou en anglais.

La décision de la forme du rapport doit être prise *en accord avec le ou la responsable scientifique du stage*. De manière générale, il est attendu d’un rapport scientifique au format “article” une contribution scientifique significative et une rédaction exemplaire. L’article devrait pouvoir être soumis en l’état à une conférence internationale de bon niveau.